

Conférence annuelle du tourisme : Amplifier la dynamique engagée et accélérer la montée en gamme de la destination France

Publié le 9 octobre 2015

Laurent Fabius a réuni l'ensemble des acteurs de la filière touristique à l'occasion de la première Conférence annuelle du tourisme en présence du MEDEF et de ses fédérations (UMIH, UNIMEV entre autres).

L'objectif de cette rencontre était de faire un premier bilan des actions issues de la stratégie française pour le tourisme, annoncées il y a plus d'un an au cours des assises du tourisme, mais aussi de donner une nouvelle impulsion en lançant d'importants chantiers structurants.

Lever les principaux freins

Fort des résultats encourageants pour cette année 2015 qui verra sans nul doute un record de fréquentation battu, la France devrait conforter son leadership mondial. L'objectif de 100 millions de touristes en 2020 affiché par le MEDEF et repris par le gouvernement est atteignable. D'ores et déjà, des mesures importantes ont été prises cette année pour lever les principaux freins au développement et améliorer la compétitivité : ouverture dominicale et nocturne des commerces dans les Zones touristiques internationales, facilitation de l'entrée sur notre territoire par le dispositif « visa en 48 heures », simplification administrative des normes dans le secteur du tourisme avec l'ordonnance du 25 mars 2015, équilibre retrouvé entre les plateformes de réservation et les professionnels , opération de promotion de la destination France...

La montée en gamme de l'offre française

Mais ces premières mesures ne sont pas suffisantes. Elles doivent être amplifiées en s'attaquant à des chantiers structurants avec pour objectif la montée en gamme de l'offre française, clé d'une création de valeur et de retombées économiques fortes. Quatre dossiers sont à prendre en considération : l'accueil, l'investissement, la formation et le numérique.

Le MEDEF salue l'engagement financier conséquent d'un milliard d'euros pris par la Caisse de dépôts et consignation (CDC), la BPI et l'Etat dans le cadre du plan d'investissement d'avenir (PIA) qui intégrera pour la première fois le tourisme. Ces outils de financements doivent être en priorité destinés aux entreprises en particulier, aux TPE-PME et aux start-up qui, en la matière, sont très innovantes, notamment dans le domaine du numérique.

Pour Thierry Hesse, président du Comité industrie du tourisme du MEDEF, « *favoriser l'investissement pour moderniser et rendre plus attractive l'offre française est notre priorité. Cela passe par l'identification des projets, la rénovation du parc immobilier, des infrastructures d'accueil (parcs d'expositions, palais des congrès, sites sportifs...) ou de transport, la stratégie digitale, la préparation des grandes échéances comme l'exposition universelle 2025 ou les JO de 2024 tout en prenant en compte les dimensions développement durable (tout particulièrement l'efficacité énergétique). Nous allons nous associer très concrètement à ce travail dans les prochaines semaines, en particulier avec la CDC, pour mener à bien ce chantier de modernisation et de montée en*

gamme de la destination France ».

Pour Pierre Gattaz, président du MEDEF, « le tourisme est une des priorités de notre projet France 2020 car c'est un formidable levier de croissance et d'emplois. Il faut profiter du tourisme pour changer et redorer l'image de la France qui ces derniers jours a été ternie par des actes qui disqualifient notre pays. Les mesures annoncées ce matin vont dans le bon sens. Je veux saluer aussi l'action résolue de Laurent Fabius et l'esprit de coopération avec lequel il travaille aux côtés de nos entreprises. Il faudrait que cette méthode de travail soit étendue et soit la règle, notre pays irait je pense beaucoup mieux. »